



Plan de lutte contre la violence et l'intimidation – école de la Passerelle

Version abrégée

Intimidation ou violence?

Intimidation*	Violence*
Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à CARACTÈRE RÉPÉTITIF , exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.	Toute MANIFESTATION DE FORCE , de forme verbale, écrite, physique, psychologique, sociale ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Lorsqu'une situation de violence ou d'intimidation se présente, nous intervenons selon ce plan, de manière juste pour tous les élèves. Aucune situation de violence ou d'intimidation n'est tolérée.



- ❖ **Objectif 1** : Informer l'ensemble des élèves, des parents et du personnel face aux actions à prendre pour contrer la violence et à l'intimidation.

Moyens :

- Rencontre avec les élèves et le personnel : Enseigner les bons comportements au début de l'année scolaire et au retour du congé de Noël.
- Poursuivre avec le modèle SCP et utiliser l'arbre décisionnel, la matrice de comportement et le système de renforcement.
- Les parents sont informés au sujet de l'utilisation des façons de faire un signalement lors des rencontres de classe.
- Proposer des activités thématiques de la bienveillance.
- Créer bulletin d'information à l'intention des parents pour qu'ils puissent accompagner leur enfant face à des comportements violents (quoi faire, quoi ne pas faire...) en plus de présenter les résultats du sondage.

-Inclure dans la tâche des enseignants du temps pour que tous les enseignants accompagnent les élèves aux récréations au début de l'année et au retour du congé de Noël.

❖ **Objectif 2** : Augmenter la solidarité entre élèves et avec les adultes qui entourent les élèves.

Moyens :

- Visite de la direction dans les classes et jeu au sujet de la violence et l'intimidation
- Parrainage d'élèves autant intimidés qu'intimidateurs
- Formation aux élèves (Gang de choix 6e année)
- Rencontre avec le comité SCP mensuellement et discussions en rencontres d'équipe.
- Chaque classe aura accès à des ateliers de prévention selon les besoins (ex. l'affirmation de soi, la gestion des conflits, la reconnaissance des émotions, etc.)
- Application d'une méthode d'intervention universelle.
 - Suite à une demande d'aide :
 - 1- Arrêt d'agir
 - 2- Intervention
 - 3- Rétroaction claire avec 3 questions :
 - a) Es-tu confortable avec la façon dont la situation s'est réglée?
 - b) As-tu besoin encore de mon aide?
 - c) Comprends-tu ce que tu dois faire s'il y a récurrence?
 - 4- Suivi périodique
- Refaire le sondage une deuxième fois au printemps.
- Ateliers de prévention thématiques.

❖ **Objectif 3** : Diminuer de 10% les situations de violence et d'intimidation auprès de tous les élèves.

Moyens :

- S'assurer d'un travail d'équipe en ayant toujours plus d'un surveillant à la fois.
- Formation en surveillance active.
- Disponibilités de l'équipe de TES pour intervenir lors de situations majeures.
- Animer les élèves sur la cour d'école / mise en place d'une zone pour les élèves ayant plus de difficultés.
- Embauche d'un TES pour l'ensemble des moments où les élèves sont en période de récréation et pour soutenir le système SCP et le défi victoire.
- Embauche d'un TES d'encadrement disciplinaire pour assurer un suivi des comportements inadéquats et un lien avec les familles. En respectant le niveau de gravité du geste selon l'arbre décisionnel.
- Sous-groupe pour aider les élèves avec les habiletés sociales sur la cour de récréation.
- S'assurer d'une communication efficace entre les intervenants du midi à l'aide de « walkie-talkies » et du baromètre.
- Utiliser la suspension comme arrêt d'agir dans les situations de violence ou d'intimidation,

selon une évaluation globale de la situation qui tient compte du comportement (fréquence, intensité, chronicité des comportements, gravité), des particularités de l'élève (âge, diagnostic) et du niveau de collaboration de l'élève.

C'est la responsabilité de tous de dénoncer les actes de violence et d'intimidation. Pour ce faire, plusieurs moyens sont à votre disposition.

Vous pouvez :

- Écrire un courriel ou téléphoner à l'enseignante de votre enfant.
- Écrire un courriel ou téléphoner à la direction de l'école.
- Discuter avec un intervenant du service de garde ou un autre membre du personnel.
- Déposer une lettre anonyme dans la boîte à lettre à l'extérieur près du secrétariat.

Pour les élèves :

- Demander l'aide d'un adulte signifiant ou de l'enseignant.
- Écrire une note dans une boîte à lettre anonyme.
- Écrire à son enseignant sur le logiciel Teams.
- Écrire une note à son enseignant ou tout autre adulte présent dans l'école.

Tous les messages seront pris en charge par l'équipe d'encadrement de l'école selon le plan en place et les outils du programme de soutien aux comportements positifs.